

Année scolaire – 2022-2023
Procès-Verbal du Conseil d'Administration du lundi 3 avril 2024

Présents titulaires : Mme CABIOCH, M. BAREAU-MARTINEAU, Mme RENAUD, M. JULLIOT, Mme OLIVIER, Mme BOITTIN, M. TOREAU, Mme BOIVIN, M. CHAUMONT, M. GUILLEMET, Mme DUBOIS, M. LECOMTE, Mme SAILLANT

Présents suppléants : Mme LACOMBE, M. GRECI, Mme CONGNARD, Mme REGNAULD

Absents excusés : M. LEMONNIER, Mme CANTIN, Mme BELIN-LUSTRO, Mme PATIGNIEZ, Mme GUYON, Mme HOREAU, M. SAUTON, M. DOUCET, Mme PICANTIN, Mme DESPREZ, M. CHANTELOUP, Mme STRUILLOU, Mme GRANGER, M. LEGENDRE.

Invités : Mme JENVRIN Alexandra, Mme PETONT Emilie

Mme CABIOCH ouvre la séance à 18h05 : 17 membres présents, le quorum est atteint.

Mme CABIOCH présente l'ordre du jour au conseil d'administration :

1. Modification de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du C.A. du jeudi 02 février 2023
3. Exercice 2022 : présentation du compte financier
4. Adhésion groupement de commandes relatif aux produits d'entretien
5. Point logements
6. Point PNC
7. Bilan travaux
8. Modification du règlement intérieur
9. Présentation dates clés de la fin du semestre
10. Bilan succinct commission menu
11. Projets en cours
12. Questions diverses : aucune

Le secrétariat de séance est proposé à M BAREAU-MARTINEAU, représentant l'administration.

1) Modification de l'ordre du jour

Mme CABIOCH propose une modification d'ordre du jour : la transformation de la journée du mardi 9 mai en lundi.

Vote n°1 : Etes-vous d'accord avec la modification de l'ordre du jour concernant la transformation du mardi 9 mai en lundi ?

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

2) Approbation du dernier procès-verbal

Mme CABIOCH propose au Conseil d'administration l'approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 2 février 2023.

Vote n°2 : Etes-vous d'accord avec le procès-verbal du C.A. du jeudi 2 février 2023 ?

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

3) Exercice 2022 : Présentation du compte financier

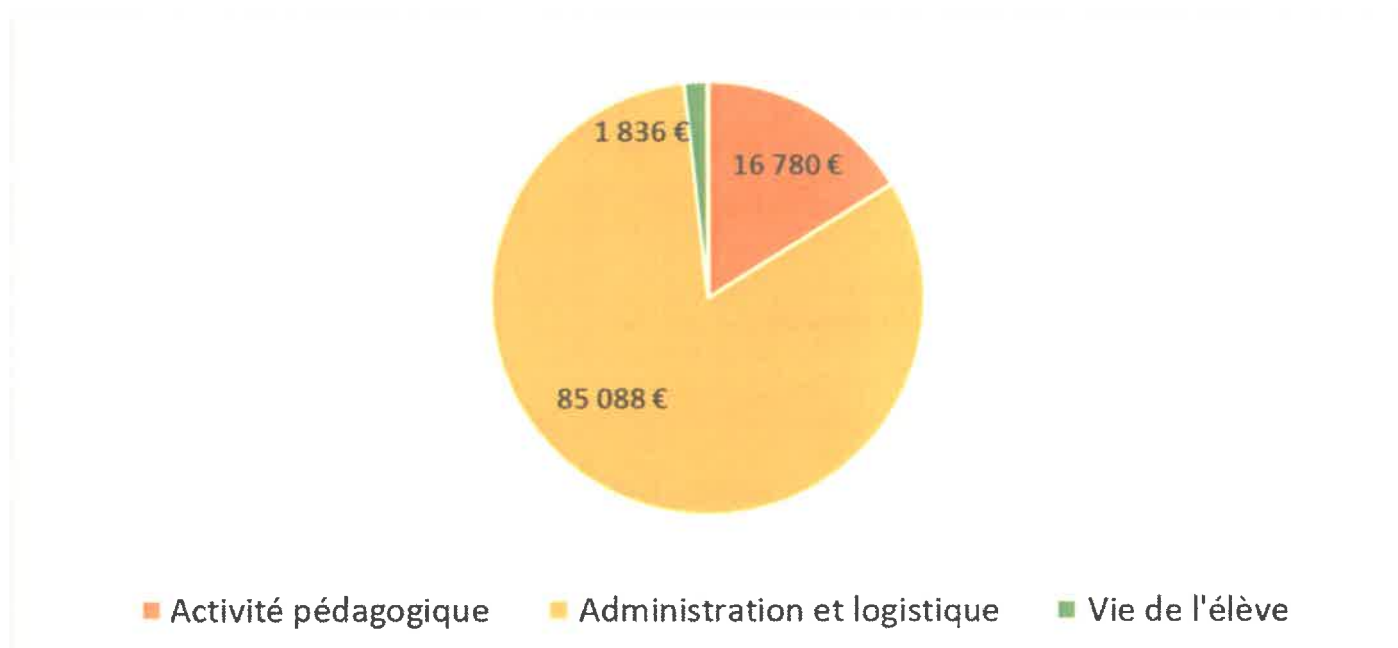
En préambule, un rappel sur la procédure budgétaire est fait :

1. Le budget est voté en novembre pour l'année N+1
2. Au cours de l'exercice, des modifications interviennent par le biais de décisions budgétaires modificatives et d'éventuels prélèvements sur fonds de réserve
3. A l'issue de chaque année civile, un compte rendu doit être présenté au conseil d'administration. Le compte financier est un document commun de l'ordonnateur et de l'agent comptable. Il reprend l'ensemble des dépenses et des recettes et permet de dégager le résultat de l'exercice.

Mme RENAUD présente ensuite la partie gestion du compte financier concernant l'exercice 2022.

En 2022, la dotation de fonctionnement de **103 704,00 €** allouée par le Conseil Départemental a été répartie comme suit sur les services :

- Activité pédagogique (AP) : **16 780,00 €** (18 927.89€ en 2021)
- Administration et logistique (ALO) : **85 088,00 €** (75 507.11 € en 2021)
- Vie de l'élève (VE) : **1 836,00 €** (1 600 € en 2021)



Plusieurs autres subventions ont également été perçues en 2022, de la part du Conseil Départemental de la Sarthe et de l'Etat :

SERVICE	Montant subvention
ALO	4 058,90
DEPARTEMENT	
Casiers	3 769,40
Tondeuse	289,50
AP	37 021,64
DEPARTEMENT	
Gymnase	26 160,78
Dotation globalisée sorties	5 600,60
ETAT	

Carnets de correspondance	1 341,00
Reprographie	825,00
VE	7 999,83
DEPARTEMENT	
Dotation compensatrice boursiers	5 293,60
ETAT	
Fonds Sociaux	2 706,23
OPC	1 609,00
DEPARTEMENT	
Sèche-linge	1 609,00
SBN	12 703,00
ETAT	
Bourses nationales	12 703,00
Total général	63 392,37

Service Administration et Logistique

En février 2022, 100 casiers (20 colonnes de 5 casiers) ont été renouvelés, pour un montant de 7 538,80€, subventionné à 50% par le département.

Une tondeuse a également été acquise par le collège en avril, pour 289,50€.

La fin de l'année a été marquée par la hausse des coûts de viabilisation. On note une augmentation de 24% de ces coûts (électricité, gaz et eau) par rapport à 2021. Les dépenses de viabilisation représentent 79% de la subvention de fonctionnement allouée par le département en 2022 (contre 63% en 2021).

Viabilisation	2022	VARIATION / 2021
ELECTRICITÉ	31 519,22 €	+30 %
GAZ	47 406,19 €	+44 %
EAU	3 815,74 €	-1 %
TOTAL	82 741,15 €	+24 %

Questions et remarques des professeurs :

- Est-ce que des travaux de rénovation énergétique pour le collège (qui date des années 1970) sont prévus ?
- Les températures dans les salles en début d'année scolaire étaient trop élevées. Depuis que le chauffage est géré à distance par les services du Département, des dysfonctionnements sont à noter.

Réponses apportées :

Le département est informé des dysfonctionnements concernant le chauffage sur le collège. Il n'est à ce jour pas prévu d'opérer des travaux de rénovation énergétique.

Mme RENAUD poursuit sur le coût conséquent que représentent les produits d'entretien sur le collège. Un prélèvement sur fonds de réserve d'un montant de 8 000 € a par ailleurs été effectué pour en financer le coût (4 000€ au service ALO et 4 000€ au service SRH). Un changement des pratiques à ce niveau et une réévaluation des fournisseurs sont prévus afin de diminuer cette charge de dépense en 2023.

Service Activités Pédagogiques

En 2022, les élèves du collège ont pu bénéficier de plusieurs sorties et voyages scolaires, dont le bilan financier figure ci-dessous.

	BUDGET PRÉVU	BUDGET RÉEL
Ski	22 572 €	23 696 €
Journée sportive	3 237 €	3 345 €
Montesquieu / Bulle	300 €	350,40 €
Mémorial de Caen	2 100 €	0 €
Jublains	600 €	823,20 €
Oradour sur Glane	1 925 €	1 495 €
Classe verte	15 946 €	14 025 €
Sorties théâtre	964 €	1 327 €
Totaux	47 644 €	45 061,60 €

La subvention Plan Numérique Educatif d'un montant de 8 869,20 € a été intégrée au budget en 2022. Cette subvention est dédiée à l'achat de logiciels pédagogiques et de manuels numériques. Ce crédit n'a pas été utilisé sur 2022 mais est reconduit au même montant sur 2023.

Questions et remarques des professeurs :

- Les professeurs avaient déjà formulé des demandes par le passé et celles-ci n'ont pas été honorées.
- Demande sur la pérennité de la subvention.
- Est-ce que les manuels numériques peuvent entrer dans ce cadre ?

Réponses apportées :

Cela avait en effet été discuté en fin d'année 2022. Certaines ressources sont accessibles par le GAR (Gestionnaire d'Accès aux Ressources – pour l'achat de manuels numériques).

C'est une subvention pérenne. Les besoins des professeurs devront être listés afin d'utiliser cette subvention.

Une réflexion doit être apportée sur les manuels scolaires / numériques.

Service Vie de l'Elève

1 836,00 € de la dotation de fonctionnement ont été intégrés au service Vie de l'élève pour financer l'intervention du planning familial pour les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} pour un montant de 836,00€, la médiation par les pairs, le comité éducation santé citoyenneté, le cross du collège etc.

Fonds sociaux : Le reliquat fin 2022 des fonds sociaux s'élèvent à 4 580,77 €.

Les aides accordées aux familles courant 2022 se sont élevées à 2 506,23 € (aides octroyées pour la demi-pension, l'achat de fournitures et de vêtements, le financement de certaines sorties scolaires, le transport scolaire...).

Mme CABIOCH précise que les demandes de fonds sociaux peuvent être sollicitées par les familles et s'interroge sur la manière d'amener les familles à demander les bourses et de favoriser la confiance.

Question parent d'élève :

- Sous quelle forme se fait la demande de fonds social : numérique ou papier ?

Réponse apportée :

La demande peut être faite numériquement mais il est possible de venir au collège. Cela pose en effet la contrainte du déplacement de la famille vers le collège.

Les aides départementales allouées aux élèves demi-pensionnaires boursiers s'élèvent à 5 293,60 € (0,65 € par repas).

Service Bourses Nationales

Année scolaire	Effectif total	Nombre de demandes	% de boursier	Taux 1	Taux 2	Taux 3
2019/2020	520	83	15,96%	54	18	11
2020/2021	536	74	13,81%	48	16	10
2021/2022	500	59	11,80%	35	14	10
2022/2023	485	63	12,09%	34	21	8

Service Restauration et Hébergement

Le SRH doit s'autofinancer. La totalité des recettes doit couvrir la totalité des dépenses liées à la gestion de ce service : l'achat des denrées, la participation à la rémunération des agents ainsi que la contribution aux charges communes.

La hausse généralisée des prix des matières premières ainsi que l'augmentation des coûts de viabilisation a fortement impacté le budget du SRH. On constate également que les recettes des forfaits de demi-pension ont été plus faibles que ce qui avait été prévu au moment de l'élaboration du budget. On peut notamment expliquer cela par la baisse des effectifs depuis la rentrée scolaire de septembre 2022.

Recettes	Prévisions	Réel	Variation
Élèves	263 558,55 €	239 717,15 €	- 23 841,40 €
Commensaux	15 183,50 €	18 285,35 €	+ 3 101,85 €
Totaux	278 742,05 €	258 002,50 €	- 20 739,55 €

M. LECOMTE précise que les objectifs fixés par le département sont difficiles à tenir. Par exemple au niveau des produits bio, l'objectif de 20% est attendu mais le taux actuellement atteint est de 12%.

Mme RENAUD laisse la parole à Mme JENVRIN, agent comptable, qui présente le compte financier en détail en commençant par la présentation du compte de résultat.

	Dépenses	Recettes	Résultats
Activités Pédagogiques	91 766.15 €	91 635.33 €	- 130.82 €
Vie de l'élève	9 267.75 €	9 635.83 €	+ 368.08 €
Administration et Logistique	124 644.55 €	117 339.59 €	- 7 304.96 €
Total des services généraux			- 7 067.70 €
Correction amortissements	6 940.81 €	3 734.77 €	+ 3 206.04 €
Résultat services généraux pour affectation			- 3 861.66 €
Restauration et Hébergement	263 652.03 €	258 597.50 €	- 5 054.53 €
Bourses Nationales	12 703, 00 €	12 703, 00 €	0
Total des services spéciaux			- 5 054.53 €
dont Stocks SRH			- 1 056.30 €
Résultat services spéciaux pour affectation			- 5 054.53 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022			- 12 122.23 €
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT			- 8 916.19 €

Le fonds de roulement

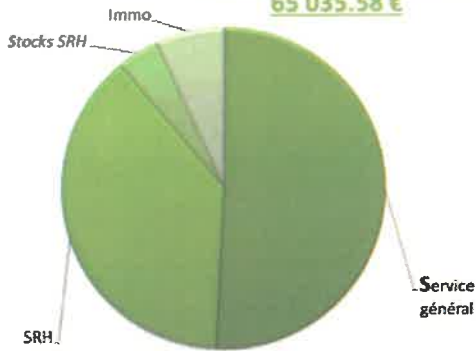
RESULTAT 2021	-12 122.23 €
AMORTISSEMENTS REELS 2022	3 206.04 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	- 8 916.19 €
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL	
	Dépenses
	Recettes
	1 609.00 €
	1 609.00 €
	0 €
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT 2022	- 8 916.19 €
FONDS DE ROULEMENT COFI 2021	69 494.99 €
FONDS DE ROULEMENT 2021	60 578.80 €

Evolution et variation du Fonds de roulement



Répartition des réserves:

65 035,58 €



Fonds de roulement

2022 :
60 578,80 € dont

- Service général :
33 005,96 €

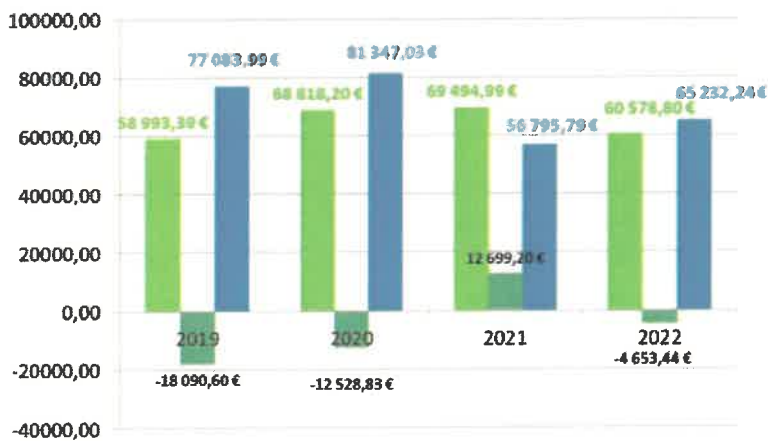
- Service de restauration
et d'hébergement (SRH) :
24 868,97 €

- Stocks SRH :
2 703,87 €

Réserves
immobilisées :
4 456,78 €

Les éléments d'analyse financière

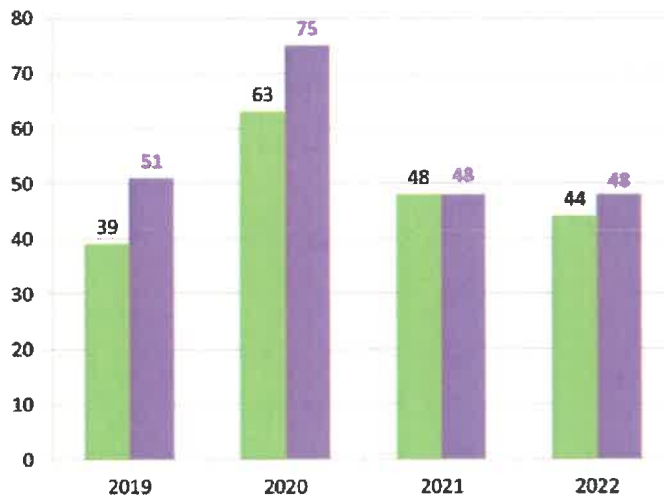
Fonds de roulement Besoin en fonds de roulement Trésorerie



Les éléments d'analyse financière

Jours de Fonds de roulement

Jours de Trésorerie



Les éléments d'analyse financière : taux de non-recouvrement



Questions des professeurs :

- Est-ce qu'il existe un système de paiement en ligne pour les familles afin de pouvoir diminuer les créances ?
- Est-ce qu'il existe un moyen de mensualisation, via prélèvement automatique ?

Réponses apportées :

Le système de paiement en ligne pour les familles existe déjà via Educonnect.

Via le télépaiement, la famille peut choisir la somme qu'elle souhaite verser et des systèmes de prélèvements automatiques existent dans d'autres établissements. Cependant, cela ne sera pas tout de suite le cas pour le collège de Sainte Jamme sur Sarthe, du fait du changement de logiciel de gestion à venir.

Mme CABIOCH procède au vote d'approbation du compte financier :

Vote n°3 : Approuvez-vous le compte financier de l'exercice 2022 ?

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Mme CABIOCH procède au vote d'approbation de la proposition d'intégration des résultats du compte financier :

**Vote n°4 : Approuvez-vous la proposition d'intégration des résultats du compte financier de la manière suivante :
- 3 861,66€ au service général et -5 054,53€ au SRH ?**

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Etat des réserves disponibles après l'affectation du résultat proposé				
	2021	Prélèvements IMMO 2022	Variation 2022	Affectation 2022
Service général	36 867.62 €	0.00 €	-3 861.66 €	33 005.96 €
SRH	28 867.20 €	0.00 €	- 3 998.23 €	24 868.97 €
stock SRH	3 760.17 €		- 1 056.30 €	2 703.87 €

4) Adhésion groupement de commandes relatif aux produits d'entretien

Au vu du budget conséquent que représente celui des produits d'entretien pour le collège, une proposition d'adhésion au groupement de commande relatif à la fourniture de produits d'entretien et de consommables pour les collèges publics de la Sarthe, marché d'une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2024, est soumise au vote du CA.

L'adhésion au groupement répond à plusieurs objectifs :

- Réduire les dépenses d'achats de produits pour les établissements
- Homogénéiser les produits au sein des établissements
- Réduire l'utilisation de l'utilisation des produits chimiques en ayant recours à l'eau ozonée

Question des professeurs sur l'eau ozonée.

Réponse apportée : L'eau ozonée est produite à partir d'eau du robinet et via un processus d'électrolyse C'est un puissant biocide à large spectre, tuant les virus et disposant de qualités purifiantes, désinfectantes et nettoyantes.

Vote n°4 : Etes-vous d'accord avec l'adhésion au groupement de commandes relatif aux produits d'entretien à compter du 1^{er} janvier 2024, pour une durée de 4 ans ?

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

5) Point logements

3 logements sont vacants au sein du collège : 1 F3 de 76m² (200€ hors charges), 1 F4 de 92m² (285€ hors charges) et 1 F5 de 116m² (342€ hors charges).

6) Point PNC

Le collège a vu l'ensemble de son matériel informatique renouvelé début février dans le cadre du Plan Numérique Collège. L'installation s'est déroulée rapidement. Des dysfonctionnements sont apparus sur les PC au retour des vacances de février dûs à une panne généralisée sur les collèges sarthois. Depuis, l'ensemble du matériel est opérationnel.

7) Bilan travaux

Travaux à venir :

- Mars à mai : peintures des murs des couloirs (rdc + 3 étages) et réfection des plafonds sur les étages (aux vacances d'avril ou été)

- Du 9 au 31 mai : pose de la nouvelle clôture côté administration
- Vacances d'été : revêtement du sol du rdc (bâtiment enseignement)
- Automne : plantation d'une haie à l'espace poubelles

Questions des professeurs :

- Est-ce que des travaux seront faits pour la dalle à l'entrée de la salle 20 où un problème d'amiante est présent ?
- Est-ce que le parking en face du collège sera réaménagé ?
- Les plantations dans la cour sont-elles finies ?

Réponses apportées :

Le département a inscrit les travaux de réfection du sol de la salle 20 pour le budget 2024. Le problème se pose également dans les logements, de l'amiante est présente dans la colle qui a été appliquée pour recoller des dalles. Un état des lieux général des logements est d'ailleurs prévu par le département.

Deux études de la part de la municipalité sont en projet pour le réaménagement du parking en face le collège. L'ensemble des plantations a été faite pour le collège de Sainte Jamme après concertation avec le coordonnateur des espaces verts des collèges sarthois.

8) Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur est soumis à modification (cf document joint).

Vote n° 6 : Etes-vous d'accord avec la modification du règlement intérieur ?

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 1

Mme CABIOCH présente ensuite la maquette du prochain carnet de correspondance 2023/2024.

9) Convention Université / Collège

Deux étudiants de Licence 3 interviendront auprès des élèves de 3èmes pour témoigner sur leurs vies universitaires et leurs parcours scolaires.

Une découverte de l'université sera proposée aux élèves de 3èmes volontaires au mois de juin prochain.

Mme CABIOCH demande aux professeurs principaux de 3èmes de recenser les élèves intéressés.

Vote n° 7 : Etes-vous d'accord avec la convention proposée entre l'Université et le collège ?

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

10) Convention URMA / Collège

Une convention entre l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA) et le collège est proposée à Mathis CANOVAS, élève de 3^{ème} C.

Cette convention a pour objet de permettre à un élève en risque ou en situation de décrochage de sortir temporairement de l'établissement en intégrant, dans le cadre d'un parcours aménagé de formation initiale, un établissement scolaire, site d'accueil Prépa-apprentissage.

Vote n° 8 : Etes-vous d'accord avec la convention proposée entre l'URMA et le collège concernant Mathis CANOVAS ?

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

11) Présentation dates clés de la fin du semestre

- 12 avril: Groupe déjà – 4ème
- 13 avril: Carnaval du collège
- 14 avril: 5^{ème} – Bayeux et falaise
- 14 avril: Université – Etudiants L3
- 9 mai: cesc
- 12 mai: oral blanc dnb
- 30 mai: conseil pédagogique – répartition
- 2 juin : Jublains 6èmes
- 7 juin: oral dnb
- 8 et 15 juin: liaison cm2 – 6ème
- 9 juin: ppms
- 13 juin: Jublains 6èmes
- 20 juin: spectacle du college
- 29 juin: cec
- 30 juin: fête de fin d'année des 3èmes

12) Bilan succinct commission menu

Cf. rapport de la commission menu joint.

13) Questions diverses : répartition des HSE sur l'année

	Heures attribuées à l'année	Sept. / Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	RESTE
IA (remplacement courte durée)	150,00	33	3	1	14	0						99,00
INDEMNITES TUTORAT	0,00	0	0	0	0	0						0,00
ALLOPHONES	18,00	6	6	0	0	6						0,00
CONCOURS RESISTANCE	0,00	0	0	0	0	0						0,00
RESTE IA *	126,00	7	4	3,5	18,5	55,75						37,25
PSC1	54,00	12	7	6	7	4						18,00
SAPAD	0,00	0	0	0	0	0						0,00
DEVOIRS FAITS n°2	141,00	0	0	0	0	0						141,00
DEVOIRS FAITS n°1	144,00	30	32	19	30	14						19,00
TOTAL	633,00	88,00	52,00	29,50	69,50	79,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0	314,25
* Paiement des PPRE, clubs, surveillance DNB blanc, rallye math												

14) Modification de l'ordre du jour : transformation du mardi 9 mai en lundi

Compte tenu des quatre lundis fériés à venir (lundi 10 avril, lundi 1^{er} mai, lundi 8 mai, lundi 29 mai), il est proposé d'échanger la journée du mardi 9 mai en lundi.

Question et remarques des professeurs :

- manque de communication autour de ce changement et notamment sur les modifications d'emplois du temps apparus le week-end du 1-2 avril

Vote n°9 : Acceptez-vous la transformation du mardi 9 mai en lundi ?

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1

Mme CABIOCH annonce aux membres du CA qu'elle a obtenu une autre affectation à compter de la rentrée prochaine, en tant que principale du collège Bérengère de Navarre au Mans.

C'est Monsieur Dominique SOMMIER qui occupera les fonctions de chef d'établissement à compter de septembre prochain.

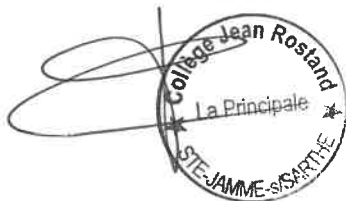
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50

La Présidente,

Le secrétaire de séance,

Anne-Laure CABIOCH

Yann BAREAU-MARTINEAU



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Yann BAREAU-MARTINEAU".